

**Capitalisation du processus d'élaboration  
Du Plan d'Action de Gestion Intégrée des  
Ressources en Eau (PAGIRE)  
au Sénégal**

## AVERTISSEMENT

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part du GWP Afrique de l'Ouest sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du GWP/AO.

Le présent ouvrage a pu être publié grâce au soutien financier la Commission de l'Union Européenne et du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP).

Publié par : GWP/AO, Ouagadougou, Burkina Faso



Droits d'auteur : ©2009 Partenariat ouest Africain de l'Eau (GWP/AO)

**ISBN : 978-2-9533002-2-2**

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Disponible auprès de :

Service de communication du GWP/AO  
03 BP 7112 Ouagadougou, 03- Burkina Faso  
Tél. +226 50366212, Télécopie : +226 50366208  
Email : watac@fasonet.bf; info@gwpao.org  
Site Web : www.gwpao.org

## TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations et acronymes .....	i
Preface.....	ii
Remerciements.....	iii
Résumé .....	ii
Processus d'élaboration du PAGIR au Sénégal .....	1
<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
1.1. Justification et objectif de l'étude.....	2
1.2.Méthodologie.....	2
<b>II. ANALYSE DU PROCESSUS PAGIRE AU SENEGAL.....</b>	<b>4</b>
2.1. Initiation du processus au Sénégal.....	4
2.1.1. Les éléments précurseurs du PAGIRE.....	4
2.1.2. Evènements marquants de la phase d'initiation .....	5
2.2. Leçons apprises .....	6
2.2.1. Efficacité de l'approche et participation des acteurs .....	6
2.2.2. Impacts sur la gestion des ressources en eau et durabilité .....	7
<b>III. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU .....</b>	<b>9</b>
3.1. Evènements marquants .....	9
3.1.1. Ateliers de contributions régionales .....	9
3.1.2. Etudes spécifiques.....	9
3.1.3. Ateliers de partage .....	9
3.2. Leçons apprises .....	10
3.2.1. Efficacité de l'approche et participation des acteurs .....	10
3.2.2. Impacts sur la gestion des ressources en eau et durabilité .....	11
<b>IV. DEVELOPPEMENT DU PLAN GIRE.....</b>	<b>12</b>
4.1. Evènements marquants .....	12
4.1.1. Atelier national de partage des contributions .....	12
4.1.2. Mise en place de l'équipe de rédaction.....	12
4.1.3. Ateliers de développement du plan GIRE.....	12
4.1.4. Ateliers de renforcement des capacités .....	12
4.2. Leçons apprises .....	13
4.2.1. Efficacité de l'approche et participation des acteurs .....	13
4.2.2. Impacts sur la gestion des ressources en eau et durabilité .....	13
<b>V. VALIDATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN GIRE.....</b>	<b>14</b>
5.1. Evènements marquants .....	14
5.1.1. Validation par le Comité de Pilotage .....	14
5.1.2. Développement de projets prioritaires et outils de communication .....	14
5.1.3. Processus de mise en œuvre enclenché.....	14
5.2. Leçons apprises .....	14
5.2.1. Efficacité de l'approche et participation des acteurs .....	14
<b>VI. SUIVI-EVALUATION DU PROCESSUS .....</b>	<b>16</b>
6.1. Evènements marquants .....	16
6.2. Leçons apprises .....	16
<b>VII. RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>17</b>
Recommandation 1 : Renforcer la communication autour du PAGIRE .....	17
Recommandation 2 : Formaliser l'engagement du Gouvernement sénégalais .....	17

Recommandation 3 : Soutenir les efforts locaux d'adhésion à la GIRE .....	17
Recommandation 4 : Améliorer l'efficacité de l'organisation du processus.....	18
Recommandation 5 : Réussir le pari d'une meilleure adhésion du secteur privé et des femmes .	19
Recommandation 6 : Rendre effectif le financement du PAGIRE .....	19
<b>ANNEXES .....</b>	<b>20</b>
Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées .....	21
Annexe 2 : Guide d'entretien .....	22

## **LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES**

ACDI	: Agence Canadienne pour le Développement International
ACED	: Association des communicateurs en environnement et développement durable
AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
ASPID	: Association Sénégalaise pour la Promotion de l'Irrigation et du Drainage
CARITAS	: Agence internationale catholique pour l'aide et le développement
CWP	: Partenariats Nationaux de l'Eau
DGPRES	: Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
EVE	: Eau, Vie et Environnement
FAE	: Facilité Africaine de l'Eau
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP	: Partenariat Mondial de l'Eau
GWP/AO	: Partenariat Ouest Africain de l'eau,
MAH	: Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
OMD	: Objectifs du Millénaire
OMVS	: Organisation pour la Mise en valeur du fleuve Sénégal
PAGIRE	: Plan de Gestion intégrée des Ressources en Eau
PAWD	: Partenariat pour le Développement de l'Eau en Afrique
PELT	: Projet Eau à Long Terme
PEPAM	: Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PNES	: Partenariat National de l'Eau du Sénégal
PNUD	: Programme des Nations unies pour le Développement
PSE	: Projet Sectoriel Eau
RENZOHS	: Réseau des Experts en Zones Humides du Sénégal
RWP	: Partenariat Régional de l'Eau
SMDD	: Sommet Mondial sur le Développement Durable
UICN	: Union mondiale pour la nature

## PRÉFACE

*L'eau est une grande préoccupation dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et plus particulièrement dans les pays sahéliens. Il est connu que l'eau est indispensable au développement économique et social, et la bonne gestion de la ressource est un devoir non seulement pour les gouvernants qui ont une obligation de moyens mais aussi et surtout pour chaque citoyen qui se doit d'adopter les bons comportements pour assurer la pérennité de la ressource.*

*Pour aider au changement de comportement des réformes sont nécessaires et la planification est l'un des éléments essentiels de ces mesures de réformes. Dans les réflexions, la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est apparue comme une des approches pour atteindre la bonne gouvernance de l'eau. En 2002 à Johannesburg, les Etats se sont engagés à se doter de plans d'action nationaux de gestion intégrée des ressources en eau.*

*C'est dans le cadre de l'appui demandé à la communauté internationale que l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) a accepté de soutenir l'initiative du GWP intitulée Programme pour le Développement de l'Eau en Afrique (PAWD) visant à soutenir cinq pays africains dans le processus d'élaboration de leur plan GIRE. Le Mali et le Sénégal ont bénéficié de cette initiative qui a constitué un apport à un programme gouvernemental pour l'élaboration du plan GIRE.*

*L'esprit de collaboration de tous les acteurs et surtout des Etats qui a marqué tout le processus a permis au GWP d'accomplir avec satisfaction une partie de sa mission essentielle, celle d'appuyer les pays dans la gestion durable de leurs ressources en eau. Ces processus ayant été conduits à terme, ce document vise à en donner la substance afin que ce qui a été accompli au Mali et au Sénégal puisse servir d'autres pays qui auront à conduire un processus de planification GIRE. Ces deux études du Mali et du Sénégal s'ajoutent à celle faite au Burkina pour constituer un tout.*

*L'ensemble de ces documents vise à mettre à la disposition de tous les acteurs du secteur de l'eau (professionnels ou non) des éléments d'orientation sur les actions entreprises dans certains pays de la région de l'Afrique de l'Ouest.*

*Nous espérons que ces études de capitalisation seront des catalyseurs pour le développement durable.*

Hama Arba Diallo

Président du GWP-AO

## REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée par le Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP-AO) en collaboration avec la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) pour le Sénégal et la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) pour le Mali.

L'étude a été menée sur le terrain par M. Adama DIARRA, consultant, expert en eau (Mali) et Mme Mame Dagou DIOP NDIAYE, Consultante, expert en eau (Sénégal). Le document de synthèse régional a été réalisé par le consultant M. Jérôme THIOMBIANO, expert en eau. Les consultants ont bénéficié de la collaboration de tous les acteurs qui ont montré un intérêt et une disponibilité sans faille. Le secrétariat de rédaction des publications a été assuré par Sié Offi SOME.

L'ensemble du travail a été effectué sous la coordination du Secrétariat Exécutif du Partenariat Ouest Africain.

Nous voudrions remercier très sincèrement tous les partenaires, les consultants et les acteurs pour leur disponibilité et leur chaleureuse collaboration.

Que ceux que nous n'avons pas cités trouvent tous ici l'expression de notre gratitude et franche collaboration.

Nous saisissons l'occasion pour remercier sincèrement les nombreux partenaires financiers sans qui ce travail n'aurait pas été possible spécialement l'Agence Canadienne de Développement international (ACDI).

Nos remerciements vont à la Commission de l'Union Européenne et au Partenariat Mondial de l'Eau pour l'appui à l'impression de ce document.

## RESUME

### Déroulement du processus

A la suite du Sommet sur le Développement Durable en 2002, le Sénégal s'est engagé dans un processus d'élaboration d'un Plan d'Actions de Gestion Intégrée des Ressources en Eau avec l'appui financier de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI). Le Partenariat Mondial de l'Eau a accompagné techniquement la réalisation de ces plans dans les pays bénéficiaires. Le processus d'élaboration a connu plusieurs phases (cf. Figure 1 page suivante) :

- La **phase d'initiation** a été marquée par le développement de la feuille de route et la mise en place du cadre institutionnel du PAGIRE. Des sessions de formation et de sensibilisation ont permis aux équipes d'animation du processus de mieux maîtriser le concept de GIRE, les objectifs du projet et l'approche pour conduire tout le processus. ;
- La **phase d'analyse de la gestion des ressources en eau** se caractérise par la forte participation des acteurs locaux dans les ateliers régionaux et départementaux de contribution. Ces acteurs ont pu échanger sur la problématique de la gestion des ressources en eau dans leur localité et proposer des orientations pour son amélioration. Des études thématiques et des ateliers de partage avec des acteurs clés de la gestion de l'eau (réseaux et OMVS) ont permis de compléter les informations issues des différentes régions. Cette phase a abouti à la définition de l'état des lieux de la gestion des ressources en eau.
- La **phase de développement du Plan GIRE** était animée par un comité de rédaction pluridisciplinaire. Cette équipe a organisé diverses concertations nationales qui ont permis de définir les axes stratégiques du PAGIRE et les propositions du cadre de mise en œuvre du PAGIRE. Le Groupe de référence du GWP y a apporté une contribution efficiente.
- La **validation du PAGIRE** a été faite lors d'une réunion du Comité de pilotage en fin décembre 2007. Suite à cela, les projets prioritaires identifiés ont été développés et soumis à l'équipe du projet. Des outils de communication (dépliants sur le processus et le Plan d'action) ont été confectionnés et distribués aux acteurs ayant participé au processus.
- La **phase de mise en œuvre du PAGIRE** n'a pas attendu la fin du processus. Parallèlement au développement du Plan GIRE, le Gouvernement sénégalais avait soumis un projet GIRE pour financement par la Facilité Africaine de l'Eau. Ce projet s'inspire des propositions émises lors des différents ateliers nationaux. Par ailleurs, des actions contenues dans les projets prioritaires du PAGIRE sont pris en compte dans les programmes en cours de certains partenaires (ex. : CARITAS, UICN).

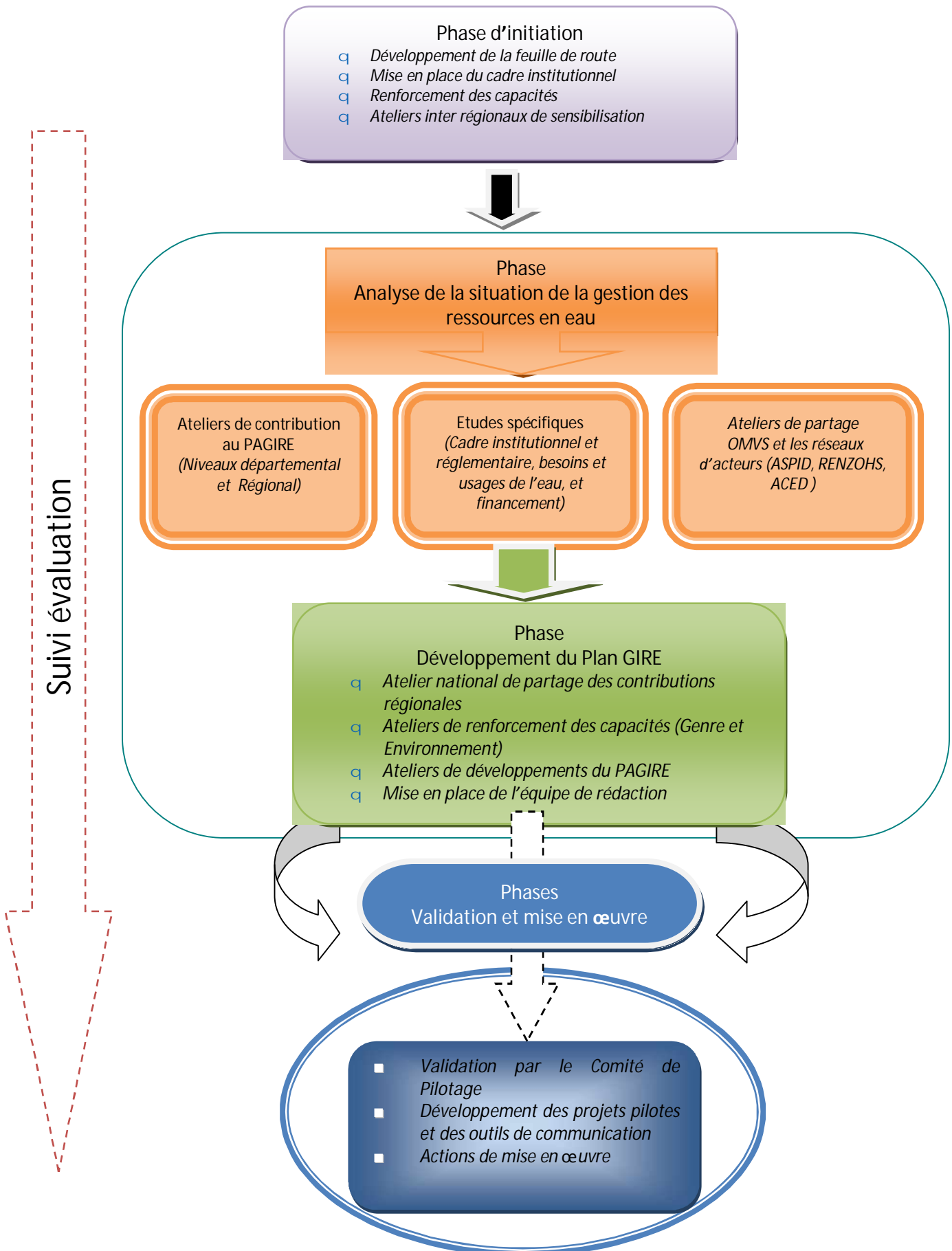
### Leçons apprises et recommandations

La stratégie développée pour conduire l'élaboration du PAGIRE a montré son efficacité. Elle a abouti à des résultats consensuels qui s'expliquent par un processus participatif avec l'implication de différents acteurs à tous les niveaux géographiques, institutionnels et thématiques contribuant ainsi à prendre les bonnes décisions de gestion. Cette approche a été un bon cadre de négociation qui a permis aux acteurs nationaux et locaux de découvrir la GIRE et les défis du secteur de l'eau. Elle a abouti à un développement des capacités sur les enjeux de la



GIRE, mais aussi sur les techniques d'animation et d'organisation des membres des équipes. L'approche participative a été très bien appréciée par tous les acteurs qui ont affirmé leur adhésion au PAGIRE.

Figure 1 : Processus d'élaboration du Plan de Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Sénégal



## I. INTRODUCTION

### 1.1. Justification et objectif de l'étude

En 2002, le Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) a confirmé l'importance de la relation entre l'eau et les autres questions liées au développement. Les participants ont également renforcé son importance pour la réalisation des Objectifs du Millénaire (OMD). Dans ce contexte, le Gouvernement canadien a annoncé la mise en place d'une initiative majeure pour appuyer le développement de l'Afrique, la gestion de l'eau étant l'action cible. Cette initiative intitulée « Partenariat pour le Développement de l'Eau en Afrique » (PAWD) a été lancée en août 2003. En Afrique de l'Ouest, les activités sont menées au Mali et au Sénégal pour :

- Promouvoir la GIRE à l'échelle des bassins versants ;
- Apporter un appui concret dans le processus d'élaboration des plans GIRE dans ces pays d'ici fin 2005 ;
- Promouvoir le renforcement des capacités en GIRE par la formation (avec l'appui du Wanet) ;
- Apporter un appui au Partenariat Régional de l'Eau (RWP) et aux Partenariats Nationaux de l'Eau (CWP).

Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) a été identifié comme maître d'œuvre du processus. Il appuie les gouvernements dans la mise en œuvre du processus de planification de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). C'est un processus d'apprentissage pour le réseau du GWP, en particulier pour les Partenariats de l'eau en Afrique, qui fournissent quotidiennement l'appui aux processus et aux gouvernements nationaux.

L'approche consiste à utiliser les expériences existantes à tous les niveaux et à saisir l'opportunité de la volonté politique de ces pays pour les engager dans le processus. Il s'agira de se baser sur les opportunités offertes par les plans d'actions du GWP dans leur ensemble ainsi que ses partenaires pour une meilleure implication de toutes les parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre.

L'Initiative canadienne ayant pris fin, il est important de capitaliser les expériences et les connaissances générées pour les futurs processus d'élaboration de Plans de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE). Cette étude a pour objectif de collecter les informations nécessaires qui seront à la base des discussions prévues à cette réunion. Il s'agira particulièrement d'identifier et de documenter les événements significatifs et les étapes clés du processus au Sénégal.

### 1.2. Méthodologie

L'étude a été menée en trois phases par un consultant.

Une rencontre préparatoire avec l'équipe de coordination du PAGIRE a permis :

- L'identification des moments clés du processus PAGIRE qui méritent d'être documentés ;
- La collecte des informations disponibles à mettre à la disposition de l'évaluateur ;
- L'identification des acteurs à rencontrer et l'élaboration d'un planning des visites.

Suite aux courriers d'introduction de la mission envoyés par le Ministère de l'Hydraulique Rural et du Réseau National Hydrographique, le consultant a réalisé des entretiens avec des personnes ayant pris part au processus, à Dakar, à Thiès et à Saint Louis. L'annexe 1 présente la liste des principaux acteurs interviewés. Les interviews ont porté sur l'analyse des différentes étapes de mise en œuvre du processus : les actions liées aux phases préparatoires (formulation et initiation), et de mise en œuvre du processus ; l'appropriation du document du PAGIRE par les acteurs et les leçons à tirer. Le guide d'entretien est présenté en annexe 2.

Sur la base des informations recueillies, un rapport provisoire a été produit et soumis pour commentaires aux membres de l'équipe de coordination et au Partenariat Ouest Africain de l'eau, GWP/AO. Ce rapport comprend trois parties :

- Un résumé exécutif ;
- Une analyse du processus du PAGIRE au Sénégal (événements marquants et leçons apprises) ;
- Et des recommandations.

Cependant, ce processus du Sénégal a montré des insuffisances en différents aspects :

- L'indisponibilité de certains membres clés de l'équipe et la démobilisation de l'équipe du projet à la fin du processus ;
- Le non respect des calendriers avec un retard notable sur les délais de finalisation des documents clés (Etat des lieux et PAGIRE). Ceci a eu un impact très perceptible sur l'adoption du document final ;
- La faiblesse de la communication des résultats du processus, notamment l'absence d'édition et la non distribution du document final ;
- L'absence de reconnaissance formelle du document par le Gouvernement.

Aujourd'hui, le pari du gouvernement est de réussir la mise en œuvre du Plan GIRE. Pour cela, les recommandations convergent vers :

- Le renforcement de la communication autour du PAGIRE par l'édition des documents (PAGIRE, Etat des Lieux, etc.), leur traduction en langues nationales, la vulgarisation et l'information des acteurs sur le contenu et les prochaines étapes ;
- La formalisation de l'engagement du Gouvernement sénégalais avec une campagne de plaidoyer auprès des ministères concernés, et l'adoption du document comme outil de politique du secteur de l'eau ;
- Le soutien aux efforts locaux d'adhésion à la GIRE par le développement de plates-formes d'acteurs à l'échelle locale et la démultiplication des sessions de sensibilisation sur la GIRE ;
- L'amélioration de l'efficacité de l'organisation du processus sur les aspects suivants : Coordination, suivi des actions, renforcement des moyens, partage de l'information et renforcement des capacités ;
- Une meilleure adhésion du secteur privé et une meilleure participation des femmes à travers des séances d'information très rapprochées. Il s'agira d'aboutir à leur implication effective et à leur responsabilisation dans la gestion des ressources en eau à travers la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation efficace ;
- Le financement du PAGIRE par l'inscription des actions du PAGIRE dans la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, l'organisation d'une réunion avec les bailleurs de fonds, et le développement de synergies avec les initiatives en cours ou prévues.

## II. ANALYSE DU PROCESSUS PAGIRE AU SENEGAL

### 2.1. Initiation du processus au Sénégal

#### 2.1.1. Les éléments précurseurs du PAGIRE

Bien avant le Sommet de Johannesburg, le Sénégal a pris conscience de la nécessité d'améliorer la gouvernance des ressources en eau compte tenu de l'importance de ce secteur dans le développement socio économique du pays :

- Déjà en 1998, le Projet PNUD sur la gestion des ressources en eau avait entamé la réflexion permettant d'arriver à un Plan GIRE axé sur une approche par bassin selon les unités éco géographiques de l'aménagement du territoire ;
- En 2000, dans le cadre du Projet Sectoriel Eau (PSE)<sup>1</sup>, des lignes directrices ont été développées pour une Stratégie de gestion des ressources en eau basée sur la diffusion de l'information, la nécessité de conférer à cette gestion des ressources en eau sa place dans les priorités nationales, et l'amélioration du cadre opérationnel de gestion avec l'implication des acteurs locaux ;
- En 2000 le Sénégal s'est doté d'un document « Vision pour l'Eau, la Vie et l'Environnement (EVE) » qui a interpellé les autorités sur la problématique de la gestion de l'eau et dont le programme d'action a défini le cadre conceptuel de la GIRE ;
- Enfin, en 2002, le pays s'est doté d'un Partenariat National de l'Eau du Sénégal (PNES), plateforme d'acteurs censée conduire le processus de réforme du secteur de l'eau vers la GIRE avec la participation active de l'ensemble des parties prenantes et à toutes les échelles.

Ainsi, toutes les conditions étaient réunies pour déclencher la mise en œuvre effective de la GIRE au Sénégal. Cependant, plusieurs éléments ont freiné l'ardeur, notamment la volonté politique qui avait plutôt un intérêt tourné vers des réalisations physiques (quantité de forages). Avec la sensibilisation accrue sur la GIRE, mais aussi les engagements internationaux que le pays a pris, notamment aux CSD et au Sommet de Johannesburg, le Gouvernement sénégalais a compris que la durabilité de ces investissements ne pourra pas se faire sans une bonne gouvernance de l'eau.

Au cours de la Semaine de l'eau, à Stockholm (2002), une négociation a été entamée entre la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) et le GWP pour appuyer le Sénégal dans sa volonté d'élaborer un Plan GIRE conformément aux recommandations du SMDD. Avec l'opportunité offerte par l'Initiative canadienne, le Sénégal a été inscrit sur la liste des bénéficiaires. En 2003, lors de la Conférence sur l'eau à Ouagadougou, le Sénégal a réitéré son engagement par le biais du Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique qui a ainsi signé un Accord de Coopération avec le GWP-AO pour démarrer effectivement le processus.

---

<sup>1</sup> PSE-Lot 3 : Appui aux services et de gestion des ressources en eau

### 2.1.2. Evènements marquants de la phase d'initiation

- *Développement de la feuille de route*

Cette action a été appuyée par le Partenariat Régional de l'Eau (GWP-Afrique de l'Ouest) qui a contracté un consultant régional. L'approche adoptée pour développer cette feuille de route était basée sur une large concertation avec les acteurs techniques du secteur de l'eau et du PNES et sur une revue bibliographique. Le document produit fait l'analyse de la gestion des ressources en eau et propose des axes pour la conduite du processus au Sénégal. Cette étude visait à cerner la situation spécifique du Sénégal dans le secteur et à proposer une feuille de route adaptée à la réalité du contexte et des initiatives en cours. L'étude a été présentée aux différents acteurs lors de l'atelier de lancement du processus tenu en janvier 2004. Fort des recommandations du document amendé, la feuille de route a été adaptée et finalisée par une cellule de réflexion. Les étapes proposées tiennent compte des acquis des projets PNUD, PSE et PELT cités plus haut. Elle met l'accent sur la participation des acteurs aux processus d'élaboration.

- *Mise en place du cadre institutionnel du PAGIRE*

La mise en place des organes d'orientation et de mise en œuvre du processus a été guidée par les principes directeurs de la GIRE qui recommandent la forte implication et la participation des différents acteurs du secteur de l'eau. Ainsi, le schéma d'orientation et de mise en œuvre a été sous-tendu par un comité de pilotage, un comité de suivi et une équipe pluridisciplinaire institués par l'arrêté ministériel n°03371/MAH du 23 mars 2004.

Le **Comité de Pilotage** (CP) est l'organe d'orientation composé de soixante six (66) membres représentant diverses catégories d'acteurs parmi lesquels les institutions étatiques (ministères techniques, commission technique de l'assemblée nationale), les collectivités locales, le secteur privé (patronat de l'industrie et société d'eau), le Partenariat National de l'Eau, la Société civile (ONG, associations de groupements féminins, de producteurs et de consommateurs), les organisations de bassins partagés, les partenaires au développement, etc. Il est chargé, entre autres, (i) d'assurer la coordination générale du processus ; (ii) de valider la stratégie du PAGIRE ; (iii) de soumettre le PAGIRE à l'approbation du Gouvernement.

Le **Comité de Suivi** (CS) veille à la conduite du processus. Il est composé de 19 membres représentant les départements ministériels clés (Hydraulique, Assainissement, Economie et Finances).

**L'équipe du projet** (EP) assure quotidiennement les actions de mise en œuvre du processus (élaboration de plan de travail, de rapports, de termes de référence pour des études spécifiques, animation d'ateliers, coordination avec leurs structures, sensibilisation au niveau de leur structure, examen des rapports, etc.). Elle regroupe les 19 représentants des services techniques clés et du Partenariat National de l'Eau. Plusieurs secteurs professionnels y sont représentés : hydrologie, hydrogéologie, agronomie, planification, génie rural, génie civil, génie sanitaire, communication, droit, etc.

La **Cellule de coordination du projet** a été mise en place dès le début du processus. Dans sa première version elle était constituée de personnes ressources clés du secteur de l'eau (Conseillers du Ministre de l'Hydraulique, DGPRE, PNE et Coordonnateur PELT). Par la suite elle a été restreinte à trois personnes : Directrice de la DGPRE (Chef de

Projet), Conseiller du Ministre (Coordonnateur) et le Secrétaire Exécutif du Partenariat National de l'Eau (Chargé du suivi de la mise en œuvre). Cette équipe a conduit tout le processus de planification, de suivi (rapportage) et d'organisation de toutes les activités. L'équipe a été appuyée au niveau régional par des points focaux représentés par les responsables régionaux de l'hydraulique et de l'agriculture. Ils ont été chargés de faciliter l'organisation des ateliers décentralisés et d'appuyer la collecte des informations aux niveaux départemental et régional.

- *Ateliers de renforcement des capacités et ateliers inter régionaux de sensibilisation sur la GIRE*

Compte tenu de la complexité de la GIRE et aussi de la nécessité de maîtriser les objectifs assignés au projet, une série de formations destinées aux membres des équipes de projets (team building) ont été organisés. Dans le cadre du renforcement des capacités des équipes PAGIRE, un atelier de planification stratégique des besoins en développement de capacités en matière de GIRE a été organisé. Il visait à planifier les besoins en développement de capacités des acteurs impliqués dans l'élaboration des plans nationaux GIRE des pays concernés (Bénin, Cap Vert, Mali, etc.). Un plan régional pour le renforcement des capacités a été adopté.

L'implication de toutes les parties prenantes au processus GIRE commence par leur information et sensibilisation sur le bien-fondé de la conduite d'un processus GIRE et sur la nécessité de leur implication à toutes les étapes. Une première rencontre a été organisée pour informer les points focaux régionaux sur le processus d'élaboration du PAGIRE. Suite à cet atelier national, la cellule de coordination du projet a animé cinq (5) ateliers interrégionaux pour informer, sensibiliser et échanger avec divers acteurs sur les spécificités de la GIRE et les contraintes locales en matière de gestion des ressources en eau.

## **2.2. Leçons apprises**

### ***2.2.1. Efficacité de l'approche et participation des acteurs***

La diversité des acteurs impliqués dans le cadre institutionnel dénote une volonté du gouvernement de s'ouvrir à un dialogue autour de la gestion de l'eau. La hiérarchisation des cadres de concertation a permis une bonne animation du processus avec le changement d'animateurs aux différents stades : Comité de pilotage pour la validation de la feuille de route et du document du PAGIRE, facilitation des contributions nationales et des séances de sensibilisation par l'équipe du PAGIRE, consultants pour les études spécifiques et équipe de rédaction pour le développement du PAGIRE. Cette approche a permis de rendre dynamique le processus et d'avoir des résultats très appréciables sur la qualité des documents et le niveau de participation.

Du point de vue du fonctionnement, seul le Comité de suivi n'a pas réellement joué son rôle car il ne s'est jamais réuni. La raison donnée a été que le Comité de suivi était une sorte de doublure de l'Equipe du projet qui rassemble en plus du PNEs, les mêmes ministères liés au secteur de l'eau.

L'équipe de coordination a mené le processus à terme malgré les importantes responsabilités de ses membres dans leurs fonctions normales. La cogestion du processus entre les représentants de l'Etat et le PNEs, qui est une plate-forme d'acteurs plus élargie, a démontré la capacité des

divers acteurs à œuvrer ensemble pour atteindre un même but. Une des contraintes au bon fonctionnement a été la disponibilité du coordonnateur compte tenu de ses fonctions au Cabinet du Ministre. Ce qui avait des conséquences sur le respect du calendrier des réunions. Par ailleurs, les changements d'équipe gouvernementale ont beaucoup ralenti les activités du PAGIRE.

Le Comité de pilotage a apporté une contribution assez timide. Il a participé aux validations de la feuille de route et du document du PAGIRE. Malgré la bonne initiative du gouvernement d'avoir un Comité de pilotage commun avec le Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire-PEPAM (début de cadre unifié dans le secteur), il n'en demeure pas moins que ce comité a plus suivi les actions du PEPAM. Ceci s'explique par le fait que le PEPAM était beaucoup plus avancé que le PAGIRE en terme de projet, de mise en œuvre et de suivi évaluation. De ce fait, cette synergie et ce cadre unifié tant décriés n'ont effectivement pas fonctionné en réalité compte tenu du fait que les deux cadres évoluaient à des niveaux différents. Toutefois, il convient de saluer le fait que cette approche a permis de bien intégrer les principes de la GIRE dans le PEPAM qui est considéré comme la composante « eau et assainissement » du PAGIRE.

Quant à l'Equipe du projet, elle a très bien fonctionné dans les premières années du PAGIRE. Sa contribution a été exceptionnelle dans l'animation des ateliers de sensibilisation, de contributions régionales, et de validation ainsi que dans le développement des termes de références des études spécifiques. Compte tenu du fait que l'équipe regroupait des personnes ressources de divers horizons et de spécialités différentes, elle a eu de bons échanges d'expériences ainsi qu'un renforcement mutuel des capacités notamment sur les connaissances techniques de l'eau, le code de l'eau, la terminologie, etc. Cependant, il a été déploré le problème de régularité de certains membres de l'administration. De ce fait l'équipe a fonctionné avec un noyau dur de 5 à 8 personnes (sur 19 membres). Par ailleurs, il est resté un sentiment de travail inachevé car à partir d'octobre 2006, le comité s'est peu réuni et a connu une certaine léthargie. Celle-ci s'explique par le fait que les activités étaient par la suite réalisées par le Comité de rédaction.

Les sessions de sensibilisation, de renforcement des capacités et de partage ont été d'une contribution indiscutable vu les résultats atteints. Une bonne maîtrise du processus et de la question de la GIRE par les différents acteurs engagés a permis de mener à terme tout le processus. La traduction du concept GIRE en langue nationale (Ouolof) a beaucoup facilité la compréhension du concept. Ces ateliers ont été un bon cadre d'échanges d'information sur la gestion des ressources en eau notamment sur l'interdépendance des usages (ex. navigation fluviale et pêche, disponibilité des ressources en eau et répartition des forages), les conflits d'usagers (agriculteurs et éleveurs), et les initiatives en cours. Cependant, quelques acteurs interviewés regrettent la courte durée des sessions de sensibilisation (une journée) et le manque d'exemples concrets sur la GIRE devant permettre aux divers acteurs de mieux maîtriser le concept et d'analyser correctement la problématique de la GIRE (au lieu de restreindre la gestion de l'eau à l'AEP et à l'assainissement).

### ***2.2.2. Impacts sur la gestion des ressources en eau et durabilité***

- Amélioration de la gouvernance de l'eau avec l'ouverture à d'autres acteurs (hors services techniques du gouvernement) dans le processus de définition de politique de l'eau.
- Accroissement de la compétence des acteurs sur le développement de plan d'action participatif.
- Mise en place d'un réseau d'acteurs diversifiés qui, grâce au PAGIRE, collaborent pour la gestion des ressources en eau



- **Durabilité** : les cadres de concertations existants et la synergie apportée par les différents acteurs constituent une plateforme de dialogue que le Conseil Supérieur de l'eau et le futur SP PAGIRE devront utiliser pour faire avancer le processus de réforme vers la GIRE.

### **III. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU**

#### **3.1. Evènements marquants**

Le PAGIRE a été élaboré sur la base d'un état des lieux de la gestion des ressources en eau dont l'analyse a été menée de manière participative.

##### **3.1.1. Ateliers de contributions régionales**

Quarante trois (43) ateliers départementaux et régionaux ont été tenus à travers le territoire national avec des représentants des différentes catégories d'acteurs du secteur de l'eau. Les ateliers avaient pour objectifs :

- d'arriver à un consensus sur l'interdépendance entre tous les usages avec un souci de pérennisation des écosystèmes vitaux ;
- de dresser un état des lieux de la gestion des ressources dans la région ;
- d'identifier les besoins à court et moyen termes ;
- de proposer des réformes éventuellement et des projets pour une GIRE.

La démarche préconisée dans la conduite du processus d'élaboration de la contribution régionale a été fondée sur une large concertation en vue d'assurer la cohérence globale et l'articulation entre les interventions des différents acteurs du développement.

##### **3.1.2. Etudes spécifiques**

Pour approfondir le diagnostic de certains aspects de la gestion des ressources en eau, des études spécifiques ont été faites sur le cadre institutionnel et réglementaire, les besoins et usages de l'eau, et le financement du secteur de l'eau.

##### **3.1.3. Ateliers de partage**

L'atelier avec l'OMVS avait pour objectif d'assurer la cohérence des actions à proposer dans le PAGIRE avec celles prévues par l'OMVS, en particulier concernant les activités de l'Observatoire de l'Environnement du Bassin du fleuve Sénégal ainsi que du Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de l'Environnement (Projet GEF/OMVS/BFS). Des recommandations ont été émises sur une collaboration entre les deux structures et le partage des informations.

Un autre atelier d'information et de sensibilisation a été organisé à l'intention des membres de différents réseaux d'acteurs dont la participation au processus d'élaboration du PAGIRE était souhaitée. L'atelier a enregistré la présence d'une cinquantaine de participants représentant le Réseau des zones humides (RENZOHS), l'Association sénégalaise pour la promotion de l'irrigation et du drainage (ASPID), l'Association des communicateurs en environnement et développement durable (ACED). Les membres du Comité de direction du Partenariat national de l'eau, du Comité scientifique et technique du Partenariat national de l'eau et de l'équipe du PAGIRE ont également pris part à la rencontre. En dehors des informations sur le PAGIRE et son processus, cette rencontre a permis de discuter de thématiques spécifiques telles que « eau et irrigation », « eau et écosystèmes » et « PAGIRE et communication ».

## 3.2. Leçons apprises

### 3.2.1. Efficacité de l'approche et participation des acteurs

Le pari de la mobilisation des acteurs locaux a été gagné par le PAGIRE. En effet, les concertations ont été élargies à des acteurs venus d'horizons divers : les collectivités locales, les autorités administratives, les services techniques de l'Etat, les projets, les ONG, le secteur privé, les comités de gestion de forages, les organisations de producteurs, les organisations féminines, la société civile et le mouvement associatif. Pour garantir la participation des femmes aux différents ateliers, obligation a été faite aux structures invitées d'avoir au moins une femme parmi leurs représentants pour une équité genre. Il y avait une bonne participation des usagers locaux (maraîchers, éleveurs, pêcheurs), de certains industriels mais surtout des services techniques déconcentrés et des collectivités locales. Cependant, il a été souligné une absence des gros industriels (industries extractives) et des professionnels du tourisme (hôteliers).

Indéniablement, les ateliers de contributions au PAGIRE ont permis de récolter des informations très détaillées sur l'état des lieux de la gestion des ressources en eau en allant jusqu'au niveau local (début d'application du principe de subsidiarité). A travers des échanges fructueux, les participants ont pu découvrir les multiples facettes de l'eau et compris l'interdépendance entre les usagers. Ils ont fait ressortir la problématique spécifique à chaque région (Exemples : Louga : accès AEP ; Kaolack : qualité de l'eau ; Tambacounda : conflits, pollution ; Ziguinchor : salinisation due au manque de fonctionnement des barrages anti-sel, etc.). Des dialogues ont aussi été ouverts avec certains industriels, souvent taxés de pollueurs par d'autres usagers et gestionnaires (ex. Compagnie Sucrière Sénégalaise-CSS), qui ont exprimé leur forte volonté de s'impliquer davantage dans la protection de l'environnement et d'améliorer la concertation avec les autres usagers de l'eau.

À la lecture des documents de contributions, il apparaît qu'une large part a été consacrée à la problématique de l'approvisionnement en eau potable et de l'environnement (y compris l'assainissement). La question de la femme a été faiblement traitée. Cette situation a été probablement due à la faible participation des femmes (environ 20% des effectifs, sauf pour Dakar) même si des efforts ont été faits.

Les points focaux ont contribué très significativement à la mobilisation des acteurs aux niveaux régional et départemental, à la réussite des ateliers décentralisés, à l'élaboration des répertoires des acteurs locaux, et à la démultiplication de la sensibilisation sur la GIRE (St Louis et Matam). Leur expertise a permis d'avoir des documents de contribution très exhaustifs sur la situation de la gestion des ressources en eau au niveau local. Cependant, il a été déploré que le niveau d'effort produit (mobilisation des acteurs et des informations) n'ait pas été suivi par une rétribution conséquente.

Il faudra signaler ici la haute contribution du Partenariat National de l'Eau qui a pris en charge le volet mobilisation des acteurs (à côté des points focaux) et animation des ateliers régionaux (participation au processus sur le terrain).

Les études spécifiques ont permis de compléter les informations manquantes dans les rapports de contribution. Cependant, il est à déplorer le manque de communication sur l'état de ces études à la suite de l'atelier de restitution qui avait émis beaucoup de réserves. Par ailleurs, il avait été

souhaité l'élaboration de monographies à partir des rapports de contribution. Mais compte tenu de la démobilisation de l'équipe du projet après ces ateliers, cette initiative ne s'est pas réalisée.

Enfin, les ateliers de partage ont permis de collecter des informations pertinentes sur les initiatives développées dans divers domaines.

### ***3.2.2. Impacts sur la gestion des ressources en eau et durabilité***

Chaque région et département dispose maintenant d'un document de référence sur la situation de la gestion de l'eau

- Prise en compte des préoccupations locales dans les divers documents du PAGIRE ;
- Adhésion des populations locales à la GIRE ;
- Durabilité : existence d'une plateforme d'acteurs locaux prêts à mener le processus de réforme du secteur de l'eau. Ainsi les conditions sont réunies pour la mise en place des partenariats locaux de l'eau. Le cadre d'intervention est aussi tracé avec les recommandations pour une mise en œuvre effective de la GIRE au niveau local.

## **IV. DEVELOPPEMENT DU PLAN GIRE**

### **4.1. Evènements marquants**

#### ***4.1.1. Atelier national de partage des contributions***

Les ateliers régionaux ont constitué une étape importante pour l'identification des actions visant à pallier les insuffisances ou contraintes identifiées au niveau des ateliers départementaux. L'atelier national de restitution et de partage des contributions régionales a permis de mettre en cohérence les différentes propositions et initiatives identifiées et de faire l'inventaire de toutes les contraintes enregistrées pour une bonne gestion des ressources en eau. Des axes stratégiques ont été développés pour constituer les premiers éléments du PAGIRE. Cet atelier a servi de cadre de restitution pour les études complémentaires sur les besoins et le cadre juridique et institutionnel de la gestion des ressources en eau.

#### ***4.1.2. Mise en place de l'équipe de rédaction***

A la suite de la collecte des informations sur la situation de la GIRE au Sénégal, un comité de rédaction a été désigné pour l'esquisse des différentes composantes du PAGIRE. Ce comité était composé de membres de l'équipe du projet et du Comité scientifique et technique du Partenariat national de l'eau du Sénégal. Il était appuyé par un consultant national spécialiste en GIRE. Au cours de certaines réunions, le comité de rédaction s'est adjoint des personnes-ressources.

#### ***4.1.3. Ateliers de développement du plan GIRE***

Le comité de rédaction a initié une rencontre avec les points focaux régionaux et d'autres acteurs principaux du secteur de l'eau pour s'accorder sur l'aspect relatif à l'état des lieux et l'esquisse des axes stratégiques du PAGIRE. Cela a permis d'apprécier et de compléter les éléments du draft présenté. Au cours de cette rencontre, les échanges ont abouti à un résultat plus affiné des orientations stratégiques à partir d'une classification des contraintes répertoriées et articulées autour des treize domaines de changement de la GIRE.

A l'issue de cet atelier, le comité de rédaction a organisé plusieurs séances internes pour la finalisation du rapport provisoire du PAGIRE. Une première version du PAGIRE a fait l'objet de restitution au niveau de chaque région avant la tenue d'un atelier national de partage pour s'accorder sur les axes stratégiques et les propositions du cadre de mise en œuvre du PAGIRE (cadre institutionnel, financement, suivi évaluation). Il faudra souligner ici la contribution très appréciée du Groupe de Référence du GWP qui a eu à apporter des commentaires pertinents sur le document.

#### ***4.1.4. Ateliers de renforcement des capacités***

Un atelier sur le genre et la GIRE a été organisé pour amener les acteurs à proposer les axes stratégiques et les actions clés de l'intégration du genre dans la gestion des ressources en eau. Cette approche du genre ne cible pas les femmes comme catégorie à

part, mais se concentre sur les relations entre les femmes et les hommes, leurs interactions et la relation avec la GIRE.

Un autre atelier a été organisé sur la prise en compte des aspects liés à l'environnement dans la GIRE. L'atelier a permis de couvrir des sujets divers : l'approche conceptuelle, politique et juridique ; les outils d'intégration de l'environnement dans la gestion des ressources en eau ; l'analyse des obstacles à l'intégration de l'environnement à la GIRE et les orientations stratégiques pour le PAGIRE.

## **4.2. Leçons apprises**

### ***4.2.1. Efficacité de l'approche et participation des acteurs***

Contrairement aux approches traditionnelles de type « top down », les éléments constitutifs du PAGIRE ont été dans une large mesure développés sur la base des propositions locales (au niveau départemental) avant la mise en cohérence régionale et nationale (approche « bottom up »). Cela s'est caractérisé par son caractère participatif. Tous les acteurs s'accordent sur la pertinence de la démarche car rares sont les initiatives d'implication des acteurs locaux pour la gestion de la ressource en eau dont les compétences ne sont pas transférées aux collectivités locales. Au regard des listes de présence, toutes les sensibilités de la société sénégalaise étaient présentes aux ateliers de développement, du simple maraîcher au gros industriel en passant par les militantes des associations féminines. Toutes ces catégories d'acteurs ont exprimé leurs préoccupations et ont proposé en conséquence les axes stratégiques leur paraissant opportun quant à la gouvernance et à la gestion des ressources en eau.

Une des contraintes majeures de cette approche a été la faible implication de l'équipe du projet. Les membres n'étaient convoqués que durant les ateliers de validation. Il est à déplorer qu'elle n'ait pas apporté sa contribution dans la relecture des documents produits par l'équipe de rédaction pour une assurance qualité avant toute soumission en atelier national de validation. Selon certains acteurs, le secteur de l'assainissement reste encore un maillon faible du PAGIRE alors qu'il joue un rôle important dans la gestion qualitative des ressources en eau.

Le Comité de rédaction a constitué une équipe motivée, soudée et travailleuse. Etant donné que ces personnes-ressources n'avaient pas de liens hiérarchiques fonctionnels avec l'équipe de coordination et entre eux, ils ont pu conduire jusqu'à la fin le processus avec une indépendance totale. Le commentaire apporté par rapport à ce comité a été sa composition. En effet de l'avis des acteurs du processus, cette équipe aurait pu intégrer les consultants qui avaient rédigé les contributions régionales, à défaut des points focaux, pour une continuité et une meilleure visibilité des propositions issues des acteurs locaux. Par ailleurs, une des causes du retard dans le processus a été le manque de disponibilité du facilitateur principal (en même temps rédacteur). L'impact principal a été la livraison tardive du document qui a eu des implications sur le processus de validation.

### ***4.2.2. Impacts sur la gestion des ressources en eau et durabilité***

- Elaboration et mise à disposition de documents de références sur la gestion des ressources en eau (études spécifiques et état des lieux de la gestion des ressources en eau) ;
- PAGIRE : document politique négocié pour les futures interventions dans le secteur de l'eau.

## V. VALIDATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN GIRE

### 5.1. Evènements marquants

#### 5.1.1. Validation par le Comité de Pilotage

La validation du document a été faite sous les auspices du Comité de pilotage convoqué pour discuter, entre autres, de l'état d'avancement du PEPAM et du PAGIRE.

#### 5.1.2. Développement de projets prioritaires et outils de communication

A la suite de la validation, le Comité de rédaction s'est penché sur le développement des projets prioritaires afin de les soumettre à d'éventuels partenaires. La validation des propositions a été faite par l'équipe du projet lors d'un atelier de partage.

Des dépliants ont aussi été confectionnés pour présenter le processus d'élaboration et le document du PAGIRE. Ils ont été envoyés aux différentes parties prenantes nationales qui avaient pris part au processus.

#### 5.1.3. Processus de mise en œuvre enclenché

Un projet d'appui à la gestion intégrée des ressources en eau est financé par la Facilité Africaine de l'Eau (FAE). Ce projet reprend en grande partie les orientations du PAGIRE, principalement certains projets pilotes (Renforcement des moyens de travail et des capacités de la DGPRE).

Dans cette dynamique, le ministère chargé de l'eau a inscrit dans son budget 2008 un fonds d'appui pour les études qui vient renforcer le financement acquis au niveau de la FAE. Certains acteurs mènent aussi des actions qui s'inscrivent dans la démarche du PAGIRE. A titre d'exemples :

- La CARITAS a signé un protocole d'accord avec la DGPRE pour la mise en commun des bases de données. L'institution va travailler avec le PNES dans la mise en œuvre des actions de sensibilisation, d'éducation, et la gestion des risques (fluor, salinisation) ;
- CARITAS et UICN ont, en perspective, un projet appelé « Global Water Initiative-GWI » qui vise une amélioration de la demande en eau de sites défavorisés sur la base d'une approche participative et intégrée (Volet environnemental et AEP) ;
- L'Ambassade des Pays-Bas a accordé au Sénégal un financement pour la réalisation du Projet de politique des zones humides dans le cadre de l'appui budgétaire.

### 5.2. Leçons apprises

#### 5.2.1. Efficacité de l'approche et participation des acteurs

De l'avis des acteurs, la fin du processus du PAGIRE a été très mitigée car les étapes prévues pour sa validation n'ont pas été réalisées. La validation au sein du Comité de pilotage est passée comme une lettre morte compte tenu du temps alloué à la présentation du PAGIRE. Tous sont inquiets par rapport au devenir du PAGIRE car il n'y a pas encore une reconnaissance formelle au niveau des parlementaires et au plus haut niveau de l'Etat. L'impression qui se dégage est que le PAGIRE est une préoccupation de la base (qui a fortement contribué à son élaboration) mais pas encore du gouvernement (puisque non validé).

Par ailleurs, il existe des craintes que les autres structures ne montrent pas d'intérêt pour sa mise en œuvre car les projets prioritaires identifiés n'émanent pas des acteurs eux-mêmes mais d'un groupe d'experts. Au vu des propositions, les acteurs ne sont pas associés à la mise en œuvre puisque les leaders des projets pilotes sont constitués uniquement de la DGPRE ou du PNES. Bien qu'étant un document qui trace des orientations nationales pour une amélioration de la gestion de l'eau, les attentes des populations locales exprimées lors des ateliers de contributions départementales et régionales ne ressortent pas pratiquement en termes de projets prioritaires. Il ressort un sentiment que le document du PAGIRE est plutôt un instrument de la DGPRE ou du PNES. Enfin, beaucoup d'acteurs ont exprimé leur préoccupation quant à la capacité de la DGPRE et du PNE à mettre en œuvre ces projets pilotes compte tenu de la nature des membres du PNE et des limites en ressources humaines de la DGPRE identifiées dans le PAGIRE.

Enfin, il est relevé une certaine rupture dans l'information au cours du dernier semestre du projet. Des outils de communication assez pertinents ont été produits mais tous les acteurs se plaignent de n'avoir pas vu la dernière version complète du PAGIRE. Il n'y a pas eu un partage sur cette dernière version, notamment sur le choix des projets prioritaires même si les stratégies proposées ont été unanimement admises.

Enfin, l'impact sur la gestion des ressources en eau et durabilité concerne l'existence de projets pilotes à soumettre à la table-ronde des bailleurs de fonds.



## **VI. SUIVI-EVALUATION DU PROCESSUS**

### **6.1. Evènements marquants**

Le suivi-évaluation revenait essentiellement au GWP/Afrique de l'Ouest, qui a proposé divers canevas de rapportage du processus. Par ailleurs, trois ateliers régionaux de partage ont été organisés et regroupaient les équipes chargées de conduire les PAWD dans les pays bénéficiaires. Un suivi régulier était aussi assuré par la chargée du PAWD au GWP/AO qui se rendait dans les pays pour faire le point avec les cellules de coordination. Par ailleurs, le GWP avait mis en place, en 2007, un Groupe de Référence composé d'experts internationaux et qui avait pour rôle de donner un avis consultatif sur le processus et le contenu du PAGIRE.

Au niveau national, le suivi-évaluation était assuré par la Cellule de coordination. Le PNES étant maître d'œuvre, une présentation de l'état d'avancement technique et financier du projet lui était régulièrement faite. Le CREPA Sénégal était chargé d'assurer la gestion des fonds dont les décaissements étaient ordonnés de manière consensuelle entre le coordonnateur et le PNES.

### **6.2. Leçons apprises**

Les ateliers régionaux de partage ont été très bénéfiques aux équipes du projet. Les échanges d'expériences et d'informations ont permis de mieux maîtriser le système de rapportage, de discuter des contraintes et de trouver ensemble des solutions. Cependant, il a été souligné la complexité du rapportage très rapproché. Compte tenu de la densité des activités à réaliser sur des délais courts, il a été difficile de respecter ce délai de rapportage de trois mois. Par ailleurs, il est ressorti que les engagements pris par le GWP par rapport aux bailleurs n'étaient pas assez vulgarisés pour permettre au coordonnateur de se les approprier très vite.

La question de l'utilisation des fonds par le Partenariat National de l'eau a été largement soulignée. En effet, la ligne budgétaire B11 était destinée à renforcer institutionnellement le PNES. A la fin du projet, peu d'actions ont été réalisées. De l'avis de certains acteurs, le développement du PAGIRE a coïncidé avec la période où le Partenariat était en pleine réflexion sur son fonctionnement et son programme. Certains membres du Comité scientifique et technique du PNES, chargés, entre autres, de mener cette réflexion, étaient en grande partie mobilisés dans le processus PAGIRE (comme membres de l'équipe de projet et du comité de rédaction). Par ailleurs, les procédures n'étaient pas claires sur le mode de gestion de cette ligne budgétaire : le PNES avait-il la possibilité de décider des engagements en toute liberté ? La cellule de coordination avait-elle le droit de juger de l'opportunité ou non d'utiliser ces fonds ?

## VII. RECOMMANDATIONS

### **Recommandation 1 : Renforcer la communication autour du PAGIRE**

Les aspects de la communication sur le PAGIRE sont d'une importance capitale pour ne pas démobiliser toutes les bonnes volontés qui ont suivi le processus et ont apporté activement leur contribution à son élaboration. Pour pallier au sentiment de frustration ressenti à la fin du PAGIRE, un effort de communication doit être fait sur les produits du PAGIRE et les étapes qui vont suivre. Il existe beaucoup d'attentes des acteurs dans ce sens. Pour cela, les propositions vont vers :

- Edition des documents produits dans le cadre du PAGIRE (en priorité le PAGIRE, le document de l'état des lieux, les études spécifiques et les rapports de contributions régionales et départementales) ;
- Traduction en langues nationales du PAGIRE pour les acteurs de la base (Edition d'un livret comprenant un résumé de l'état des lieux et des orientations du PAGIRE) ;
- Mise à la disposition de tous les acteurs du document validé en vue de leur montrer les résultats des efforts qu'ils ont consentis en participant au processus ;
- Sensibilisation sur le contenu du PAGIRE à travers les départements et régions du pays et démonstration sur la contribution du PAGIRE à la résolution des contraintes de gestion de l'eau identifiées lors des ateliers de contribution ;
- Sensibilisation à l'échelle interne en organisant des séances d'information au sein des ministères concernés par le secteur de l'eau pour une meilleure appropriation du document ;
- Accompagnement du GWP-AO pour la mise en œuvre des actions préconisées notamment le PNES qui a un grand rôle à jouer dans la vulgarisation du document.

### **Recommandation 2 : Formaliser l'engagement du Gouvernement sénégalais**

Après la validation du PAGIRE par le Comité de Pilotage, un des défis sera de réussir sa mise en application. Cependant, l'appropriation du document par le Gouvernement sénégalais comme outil de politique de l'eau est une condition *sine qua none* pour réussir ce pari. Le gouvernement a accompagné ce processus depuis son initiation (contact GWP, signature d'un protocole d'accord, installation du cadre institutionnel, etc.). Cet accompagnement devra se poursuivre par une formalisation de son engagement. Le processus de validation devra inclure :

- L'organisation de plaidoyers auprès des ministères concernés pour soutenir l'adoption ;
- La réunion du Comité Technique de l'Eau et du Conseil Supérieur de l'Eau autour du PAGIRE ;
- La mise en place de la structure chargée de conduire le PAGIRE ;
- La présentation du PAGIRE au Conseil des Ministres.

### **Recommandation 3 : Soutenir les efforts locaux d'adhésion à la GIRE**

L'implication des acteurs dans le processus a été un véritable succès compte tenu des résultats des ateliers de contribution. Pour soutenir cet engouement à la GIRE, il est recommandé de :

- développer des plateformes d'acteurs à l'échelle locale avec l'appui des collectivités locales et du PNES ;

- favoriser le partage d'expériences et de renforcer davantage la connaissance sur la GIRE par des actions de démultiplication au niveau local (comme ce fut le cas pour la région de Saint-Louis).

Le PNEs pourrait accompagner cet effort à travers la mobilisation sociale de ses membres et le renforcement des capacités des acteurs.

#### **Recommandation 4 : Améliorer l'efficacité de l'organisation du processus**

Bien que toute la feuille de route n'ait pas été appliquée au cours de ces trois années de mise en œuvre, le processus a montré son efficacité organisationnelle en produisant des documents unanimement reconnus pour leur qualité et leur pertinence. Toutefois, les avis convergent pour une amélioration du processus sur les aspects ci-après :

- **Coordination** : il est important que le Coordonnateur soit libre de tout engagement. Il devra s'occuper exclusivement du PAGIRE. Les membres de l'équipe de projet devraient eux aussi bénéficier d'un détachement au PAGIRE afin de s'assurer de leur régularité. L'indépendance du Coordonnateur vis-à-vis de l'autorité politique doit être assurée pour éviter tout dérapage lors d'un changement de gouvernement. Il est aussi important que le Gouvernement puisse motiver tout changement à la tête de l'équipe de coordination. Par ailleurs, il est souhaitable que le Partenariat National de l'Eau soit libre de décider de l'utilisation des fonds destinés à son renforcement ;
- **Suivi des actions** : compte tenu de l'expertise diversifiée de l'équipe de projet, ses personnes-ressources devraient intervenir à tous les stades de développement du PAGIRE. Il s'agira de leur donner les moyens adéquats pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'assurance qualité des documents issus du processus ;
- **Renforcement des capacités** : de manière générale, la longueur du processus ne permet pas d'organiser de longues séances de formation sur le PAGIRE et ses thématiques. Mais il est important, au début du processus, de prendre le temps pour une maîtrise du concept et de ses contours. Ceci permettra de mieux cibler les interventions au niveau local et national ;
- **Partage de l'information** : la complexité du processus fait que les acteurs n'interviennent pas tous au même moment. Mais, il s'agira de développer une stratégie de communication qui partage les résultats de différentes phases pour une appropriation du processus et des résultats par tous ceux qui sont intéressés par la GIRE. Le volet publication devra être nettement amélioré et requérir les moyens pour une vulgarisation des produits.
- **Renforcement des moyens** : même s'il est vrai que les personnes-ressources engagées dans la conduite du processus représentent leurs structures, il est important qu'ils reçoivent un intéressement proportionnel à leur implication dans la réussite du projet, faute de quoi ils reçoivent des incitations négatives qui les amènent à se déresponsabiliser et à se désolidariser.

### **Recommandation 5 : Réussir le pari d'une meilleure adhésion du secteur privé et des femmes**

La participation des acteurs dans le processus PAGIRE a été une des grandes réussites du processus. A chaque rencontre nationale, régionale ou départementale, les différents usagers, administrations et collectivités étaient représentés. Cependant, des efforts devront être faits pour intéresser davantage le secteur privé, notamment les industriels et les hôteliers, mais aussi certains maillons de la société civile (ONG internationales) dans la concertation. Ceux-ci devront se sentir comme un maillon incontournable dans ce long processus d'amélioration de la gouvernance de l'eau que le Gouvernement souhaite réaliser. Pour cela des séances d'informations très rapprochées, leur implication effective et leur responsabilisation dans les débats relatifs à ce changement sont nécessaires.

Ce pari devra être aussi fait à l'égard des femmes qui étaient faiblement mobilisées notamment à l'échelle locale. Mobiliser les femmes autour de leur responsabilité est un travail de longue haleine compte tenu des pesanteurs sociales qui existent encore. Des initiatives timides sont en cours mais il reste encore les moyens de mettre en œuvre les stratégies développées dans le cadre du PAGIRE. Il faudrait aller au-delà des discours et rendre effectif l'intégration des femmes dans la gestion des ressources en eau.

### **Recommandation 6 : Rendre effectif le financement du PAGIRE**

A la fin du processus du PAGIRE, toutes les conditions étaient réunies pour aborder la concertation autour du financement du PAGIRE. Des projets pilotes sont développés et une stratégie de financement est proposée.

Il est important à ce stade d'avoir une réunion de travail spécifique avec la Cellule de Coordination de la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté pour inscrire effectivement les actions ciblées dans les budgets des années à venir.

Par ailleurs, il est réaffirmé la nécessité de réunir les partenaires au développement pour vendre le PAGIRE. Une stratégie d'approche devra être étudiée et l'expérience du PEPAM et son cadre d'intervention des bailleurs devront être utilisés. Enfin, de meilleures synergies pourront être apportées avec des projets en cours pour voir dans quelle mesure certains aspects peuvent être pris en compte.

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

	<b>Prénoms et Nom</b>	<b>Structure dans le PAGIRE</b>	<b>Structure d'origine</b>
<b>1</b>	Mme Anta SECK	Equipe de coordination du Projet	Directrice, DGPRE
<b>2</b>	M. Ibrahima MBODJ	Equipe de coordination du Projet	PNE
<b>3</b>	M. Oumar NDIAYE	Coordonnateur PAGIRE	MHRHN
<b>4</b>	Michel BASSE	Equipe du Projet	Ministère du Plan
<b>5</b>	Babacar DIENG	Equipe de rédaction	Consultant
<b>6</b>	Antoine Diokel THIAW	Equipe de rédaction	Consultant
<b>7</b>	Cheikh Amidou KANE	Equipe de rédaction	Consultant
<b>8</b>	Adrien COLY	Equipe du Projet	Bureau d'études
<b>9</b>	Mme Aminata NDIAYE	Equipe du Projet	PNE
<b>11</b>	Bruno LEGENDRE	Coordonnateur CST	PNE
<b>12</b>	Mundor	Point focal	Hydraulique THIES
<b>13</b>	Ibrahima DIOP	Point focal	Hydraulique Saint Louis
<b>14</b>	Racine KANE	Chef de mission	UICN
<b>14</b>	Médoune BEYE	Directeur de l'Aménagement	CSS
<b>15</b>	André Lat SENGHOR Cécile RABIER Abbé Ambroise TINE	Responsable Commission Hydro. Coordon. Commission Hydro. Secrétaire. Général CARITAS	CARITAS
<b>16</b>	Baba COULIBALY	Comité de Pilotage	ONAS

## **Annexe 2 : Guide d'entretien**

### ***1. Etape de formulation du PAGIRE***

Au début une analyse de la pertinence, pour le Sénégal, de s'engager dans la formulation du PAGIRE, c'est-à-dire existe-t-il un besoin, une demande pour le Sénégal de disposer d'un PAGIRE ? En rapport avec cette question parler de là où en était le Sénégal dans la réforme de la gouvernance de l'eau (voir le rapport d'évaluation du PSE) et aussi de la genèse du Projet PAGIRE au Sénégal : qui a fait la requête de financement ? Quels ont été les arguments utilisés ? Etc.

### ***2. Etapes préparatoires du processus***

- Eléments montrant la volonté politique ;
- éléments clés qui ont permis de définir les étapes du processus adapté au Sénégal ;
- Participation des acteurs à la définition des différentes étapes ;
- Recommandations (qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ?).

### ***3. Etapes de mise en œuvre du processus***

- Est ce que la feuille de route élaborée pour servir de guide au processus a été utile, suivie ? qu'aurait on pu améliorer ?
- Moments les plus déterminants, acteurs impliqués
- Contribution à la définition de la problématique et des axes stratégiques du PAGIRE ;
- Participation des acteurs : contribution des acteurs
- Leçons apprises et recommandations

### ***4. Appropriation du document du PAGIRE :***

La façon dont le document du PAGIRE est reçu/approprié par les parties (une fois que document est finalisé, ce qui est différent de l'appropriation du processus de formulation)

- Etat : comment est-ce que le document a été réceptionné ? A quels niveaux de l'Etat ? Qu'est-ce que l'Etat envisage d'en faire ?
- Les partenaires financiers : à ce propos, est-ce que la table-ronde des bailleurs est toujours prévue ?
- Les grands usagers de l'eau : SAED, CSS, SDE, etc.
- Les ONG (y compris le PNE)
- Y a-t-il un risque de le document du PAGIRE soit rangé dans les tiroirs et tombe dans les oubliettes ? etc.

### ***5. Quelles leçons pour le futur ?***